

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.



BREVET D'INVENTION.

Gr. 14. — Cl. 7.

N° 893.837

Utilisation nouvelle des nerfs de bœufs, taureaux, etc... pour la fabrication des omblets.

M. ALPHONSE ALLONNEAU résidant en France (Seine).

Demandé le 14 mai 1943, à 16^h 10^m, à Paris.

Délivré le 28 février 1944. — Publié le 2 novembre 1944.

Jusqu'à ce jour, les omblets qui servent à réunir l'aiguille avec le joug des attelages, principalement ceux de bœufs, étaient confectionnés avec du cuir épais et solide, les omblets devant résister aux fortes tractions.

Devant la pénurie et la cherté de cette matière, le demandeur a trouvé, après de nombreuses expériences, que les nerfs de bœufs, taureaux, veaux, etc. peuvent avantageusement le remplacer tant au point de vue de la solidité que du prix de revient.

En effet, les nerfs employés sont principalement ceux de la verge des animaux cités plus haut, ces nerfs sont généralement considérés comme déchets et vendus un prix relativement bas. Leur utilisation pour le remplacement du cuir dans la fabrication des omblets exige néanmoins un procédé nouveau qui est l'objet de la présente invention.

La description qui va suivre et le dessin annexé feront mieux comprendre le procédé de fabrication et montreront à titre d'exemple, un omblet obtenu à l'aide de ce procédé.

La figure 1 du dessin annexé est une vue de l'assemblage de deux nerfs de bœufs.

Les figures 2, 3 et 4 montrent schématiquement les différentes phases pour obtenir un omblet.

La figure 5 est une vue de l'omblet terminé.

En référence au dessin annexé, et dans un exemple de réalisation, l'omblet selon l'invention est constitué généralement par deux nerfs de bœufs ou autres. Après un sérieux nettoyage obtenu par grattage et lavage, ils sont assemblés l'un à l'autre, comme le montre la figure 1; les nerfs sont à ce moment très souples et faciles à travailler.

Comme on le voit, la partie grosse 1a d'un nerf 1 a été fendue totalement, puis la partie mince 2b de l'autre nerf 2 est disposée à l'intérieur de la fente et cousu solidement.

La partie grosse 2a est fendue partiellement afin d'obtenir une boutonnière.

Pour confectionner un omblet, on passe la partie mince 1b du nerf 1 dans la boutonnière 3, comme le montre schématiquement la figure 2, pour former un anneau, puis on fait tourner la partie libre du nerf autour de l'anneau afin d'obtenir une première torsade (fig. 3).

On passe ensuite l'extrémité du nerf sous une boucle, comme le montre la figure 4, et on recommence un second tour torsadé, afin de former une couronne; on coud ensuite solidement l'extrémité du nerf par des lanières 6, pour qu'il demeure solidement attaché à l'ensemble (fig. 5).

Pour obtenir l'omblet, la couronne est placée sur une forme, puis étirée d'au moins trois fois sa grandeur; ceci ayant pour but, de lui donner sa dimension normale, de tendre les fibres pour éviter tout retrait et vider ces derniers de l'eau de lavage qu'ils contiennent encore pour éviter ainsi leur putréfaction.

Après un certain temps l'omblet peut être retiré de la forme, il est mis à sécher et quand il est complètement sec, il est dur et d'une solidité à toute épreuve.

Il est évident que l'on peut modifier de toute façon convenable, la disposition, le nattage ou le torsadage des nerfs, sans pour cela sortir du cadre de l'invention; on pourra par exemple ne passer l'extrémité libre sous la boucle, qu'à la fin du troisième tour et la coudre directement après ou faire toutes combinaisons suivant la longueur des nerfs employés.

Pour rendre l'ensemble plus solide, on peut fixer l'extrémité des nerfs, ou des parties de ceux-ci par des pointes invisibles.

25

RÉSUMÉ.

Utilisation nouvelle des nerfs de bœufs,

taureaux, etc. pour la fabrication des ombles, caractérisée en ce que:

Après un nettoyage qui consiste dans un lavage et un grattage, les nerfs sont assemblés entre eux, en disposant, par exemple, la partie mince de l'un d'eux dans une fente pratiquée dans la partie grosse de l'autre, ces deux parties étant ensuite cousues solidement.

30

35

Une boutonnière est pratiquée dans la partie grosse restée libre d'un des nerfs, pour permettre le passage de l'autre partie mince de l'autre nerf, afin de former un anneau.

La partie libre du nerf est ensuite tournée plusieurs fois autour de l'anneau pour former une couronne torsadée.

40

La couronne torsadée est ensuite placée sur une forme, et étirée afin de donner la dimension normale à l'omblet et vider les fibres des nerfs de l'eau de lavage qu'ils contiennent pour éviter leur putréfaction.

45

L'omblet est ensuite séché naturellement ou par un séchoir quelconque où il acquiert une grande dureté et une solidité à toute épreuve.

50

A. ALLONNEAU.

Fig. 1.

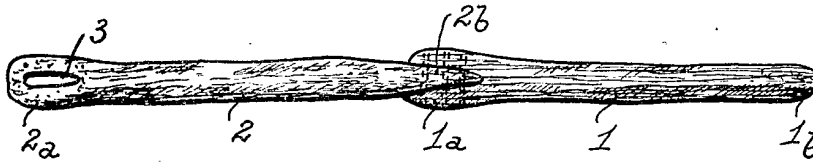


Fig. 2.

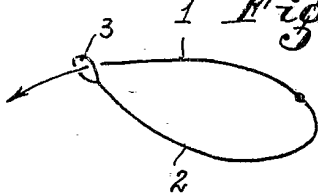


Fig. 3.

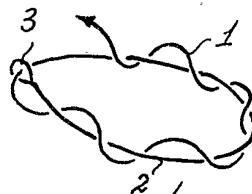


Fig. 4.

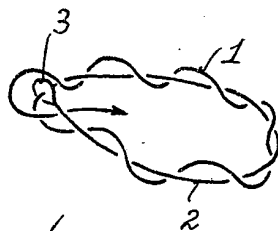


Fig. 5.

